

**Allocution de :**

**Eileen Mercier,  
Présidente du conseil du  
Régime de retraite des enseignantes et des  
enseignants de l'Ontario**

**Destinataire**

**Assemblée générale annuelle du  
Conseil des gouverneurs de la  
Fédération des enseignantes et des  
enseignants de l'Ontario**

**Ottawa (Ontario)**

**Le 23 août 2011**

**AUX FINS DE PUBLICATION**



Merci beaucoup, (Rian), et bonjour à toutes et à tous.

Félicitations Rian pour votre année couronnée de succès en tant que président de la FEO. Je sais qu'en acceptant cette responsabilité, l'année a été particulièrement occupée pour vous étant donné la décision des partenaires du régime de déposer l'évaluation cette année. Je tiens à vous remercier personnellement, et au nom de chacun d'entre nous, pour votre engagement et votre persévérance.

Et bienvenue et félicitations, Francine, alors que vous assumez vos responsabilités en tant que président. Vous avez également une année importante et chargée devant vous, pendant que vous regardez le flux et reflux des marchés. Vous pensez peut-être que c'est une responsabilité immense, mais soyez assuré que nous sommes tous là pour vous soutenir.

---

J'ai en ma présence aujourd'hui le président et chef de la direction du régime, M. Jim Leech, ainsi que M<sup>me</sup> Melissa Kennedy, conseillère générale, secrétaire de la Société et vice-présidente, Affaires générales. Comme vous le savez, M. Louis Martel, membre du conseil, participe lui aussi à l'Assemblée avec moi.

L'an dernier, je vous ai parlé de deux grands enjeux et, au risque de me répéter, comme le film « Le jour de la marmotte », j'aborderai certains aspects de ces deux mêmes enjeux encore cette année :

1. l'économie actuelle, et
2. notre progrès vers la viabilité de la capitalisation du régime.

Vu la fragilité persistante de l'économie mondiale et le travail en cours pour la viabilité de la capitalisation du régime, il va de soi que nous abordions de nouveau ces deux mêmes sujets.

Mais avant d'attaquer ces deux problématiques, je voudrais d'abord féliciter la FEO pour la prévoyance dont elle a fait preuve en déposant l'évaluation avant l'échéance de 2012.

Étant donné la grande instabilité des marchés, les modestes rendements et les taux d'intérêt qui, selon les prévisions, demeureront bas au cours des deux prochaines années, il est évident que si vous aviez attendu à l'année prochaine, le régime aurait présenté une plus importante insuffisance de capitalisation. Félicitations aussi à tous ceux qui participent aux efforts de formation continue et de communications avec les participants. Le peu d'appels téléphoniques, de courrier et de courriels que nous avons reçus après l'annonce du dépôt de l'évaluation indique que les participants n'étaient ni surpris, ni alarmés par le dépôt et les changements qui en ont découlé.

---

Cela dit, revenons à la conjoncture économique actuelle.

Nous sommes à l'aube de ce qui s'annonce être une autre tempête dévastatrice, mettant en jeu non pas un seul élément économique, mais plutôt la convergence de nombreux facteurs. Cette convergence fait rejaillir une autre crise de confiance attribuable notamment aux facteurs suivants :

- Une opération de sauvetage nécessaire de certains pays de l'UE et le soutien aux obligations de la zone euro pour la plupart des autres pays de l'UE.
- Le déclasserment de la cote de crédit des États-Unis.
- Le plus important recul des marchés depuis 2008 – avec une chute inquiétante de 11 % de l'indice S&P entre le 22 juillet et le 16 août.
- Les taux d'intérêt partout dans le monde qui frôlent le zéro tandis que certaines devises sont poussées encore plus à la hausse par les investisseurs à la recherche d'un refuge sécuritaire (ce qui fait augmenter davantage le passif du régime).
- La nouvelle sans précédent de la Réserve fédérale américaine annonçant qu'elle conserverait sûrement ses taux d'intérêt clés près de zéro jusqu'à la moitié de 2013 (appuyant la prémisse de la continuité d'une économie stagnante).
- La rhétorique politique entourant le plafond de la dette aux É.-U., qui a engendré un gel du système législatif.

- L'incertitude des marchés et le resserrement de liquidité qui peut en découler.
- La crainte d'une récession à double creux.
- L'ironie de la débandade des marchés américains parallèlement à la ruée vers sa devise comme valeur refuge.

Le ralentissement actuel est différent de celui de 2008, car non *seulement* s'agit-il d'une crise de confiance internationale, mais en plus, il résulte d'obligations souveraines trop élevées et non pas d'une crise de liquidité des banques. Ce que le *Globe and Mail* décrit comme étant une combinaison de dettes trop élevées et de manque de confiance a étouffé la demande et limité la croissance. Par conséquent, les consommateurs ne peuvent extirper leur économie nationale de cette mare économique. La situation est semblable à celle que le Japon a dû subir pendant plus d'une décennie qui a commencé dans les années 90.

Le déclassement de la cote de crédit des États-Unis par Standard & Poor's ne nous a rien appris de nouveau. Cependant, ce fut un moment digne du conte « Les habits neufs de l'empereur ». C'était leur façon de dire « prenez votre mal en patience et on s'en reparlera dans 10 ans! ». Je ne crois pas que le message était que les É.-U. étaient en un quelconque danger de ne pouvoir s'acquitter de leur dette. Je crois plutôt qu'il était question de la volonté politique du gouvernement américain d'apporter des changements draconiens (et politiquement difficiles à accepter) dont le pays a besoin pour redresser son économie et réduire ses déficits. En attendant ce jour, il n'y aura aucune croissance, ni aucun progrès. Comme dit le vieil adage : « Sans changement, il n'est pas de progrès possible ».

Bref, voici à quoi se résume le tout : ni l'une, ni l'autre des deux forces du marché sur lesquelles nous comptons pour qu'elles s'auto-équilibrent et pour préserver la bonne santé financière du régime n'est d'humeur positive. Le passif du régime augmente encore davantage en raison des faibles taux d'intérêt qui doivent demeurer bas afin de maintenir l'équilibre précaire créé en conservant les emprunts abordables pour que les gens puissent dépenser et ainsi stimuler la demande, et ce, sans toutefois pousser les créances en bas du

précipice. En même temps, les actifs ne portent pas fruit, ce qui élargit davantage l'écart entre l'actif et le passif.

En raison de la volatilité actuelle des marchés, je ne m'aventurerai pas à faire des prévisions sur nos résultats de fin d'exercice, mais ce que je suis prête à dire, c'est « heureusement que vous sommes prudents ». Comme Jim a souligné dans une récente entrevue médiatique : « L'état des marchés ne nous permet pas le luxe d'avoir des convictions. » Cependant, notre stratégie de placement est à long terme, notre liquidité est excellente, et personne ici ne panique. Nous sommes mieux en mesure de résister à ces soubresauts vertigineux que nous ne l'étions en 2008. En fait, notre équipe des placements a pu nous dénicher des actifs à bon prix ces dernières semaines. Ce sont de bonnes nouvelles pour les actifs, mais pour le passif, c'est une tout autre histoire.

---

Voilà qui m'amène à l'enjeu n°2 : la viabilité de la capitalisation du régime.

Pour récapituler, l'insuffisance de capitalisation du régime de 2011 a été comblée grâce à l'adoption d'un plan à trois volets par la FEO et le gouvernement de l'Ontario. Voici les trois volets du plan :

- Une augmentation de 1,1% du taux de cotisation qui sera progressivement appliquée au cours des trois prochaines années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.
- Des indexations annuelles légèrement moindres pour les enseignantes et les enseignants ayant pris leur retraite après 2009 : une protection à 60 % contre l'inflation a été invoquée et entrera en vigueur cette année.
- La reconnaissance du taux de cotisation actuel, adopté en 2007, comme étant dorénavant le taux de base permanent : 10,4 % du salaire annuel du participant au-dessous du maximum des cotisations et des prestations fixé par le RPC, plus 12,0 % de la tranche au-dessus du maximum.

Grâce à l'adoption de ces changements, le conseil a pu revoir à la hausse l'hypothèse du taux de rendement, qui passe de 3,15 % à 3,25 %. Selon les conclusions de l'agent des

audiences indépendant, ce taux se maintient dans les limites du raisonnable. Des milliers d'heures d'effort et des milliers de dollars ont été consacrés en vue de l'analyse de l'agent des audiences de cette année et nous sommes heureux de la validation de nos mécanismes d'établissement des taux. Ses conclusions ont confirmé que le taux réel du marché utilisé par le régime comme guide pour établir notre hypothèse du taux de rendement est un indicateur valide et juste des conditions économiques à venir.

Toutefois, ce que l'évaluation déposée *n'a pas pu* prévenir, ce sont les insuffisances futures. Pour ce faire, il nous faudra apporter encore plus de changements au régime – des changements qui modifieront radicalement le profil de risque que nous avons conservé jusqu'à ce jour.

La viabilité de la caisse dépend non seulement de l'économie, mais aussi de la démographie, toutes deux indissociablement liées. Voilà une réalité que nous partageons avec les autres régimes à prestations déterminées du reste de la planète. En d'autres termes, les gens vivent plus longtemps que quiconque aurait pu le prévoir au moment de la conception du modèle de régime de retraite à prestations déterminées que nous connaissons aujourd'hui.

Dans une récente publication de *The Economist*, un article raconte l'histoire de feu Gertrude Janeway, des États-Unis. M<sup>me</sup> Janeway est décédée en 2003. Avant son décès, elle recevait 70 \$ par mois de rentes d'anciens combattants. Ce n'est pas grand-chose, vous me diriez. Peut-être pas, mais... Sachez que son défunt mari était soldat dans la guerre de Sécession... qui a pris fin en 1865! Elle l'a épousé en 1927, quand il avait 81 ans alors qu'elle n'en avait que 18. Donc, comme le souligne *The Economist*, les droits à pension dans cette situation spécifique s'étalent sur trois siècles!

Certes, il s'agit d'un cas exceptionnel, mais cet exemple souligne un fait important dont nos actuaires, comme nos gestionnaires de placement, sont pleinement conscients : nous devons tenir compte des *insuffisances* du régime à long terme et non pas miser uniquement sur les actifs.

Dans le cas du RREO, comme nous l'avons mentionné lors de notre assemblée générale annuelle, nous comptons actuellement 2 500 retraités âgés de plus de 90 ans. De ce nombre, 95 ont plus de 100 ans, parmi lesquels se trouve notre prestataire la plus âgée qui vient de célébrer son 109<sup>e</sup> anniversaire et qui reçoit des prestations depuis 1967. Ces faits mettent en évidence les enjeux de viabilité des prestations et d'équité intergénérationnelle qui consistent à veiller à ce que les caisses de retraite soient suffisantes pour la retraite future des jeunes d'aujourd'hui et de ceux qui ne sont pas encore nés.

À l'origine, les rentes servaient à permettre aux travailleurs de vivre confortablement pendant la courte période entre leur départ à la retraite et la fin de leur vie. Aujourd'hui, pour le RREO, cette période s'est tellement prolongée que, de façon générale, les participants reçoivent des prestations plus longtemps qu'ils ne cotisent au régime. Laissez-moi vous rappeler certaines statistiques : En 1990, un participant moyen prenait sa retraite après 29 années de service. En 2010, ce nombre avait diminué à 26 ans. Pour aggraver le problème, en raison de l'accroissement de l'espérance de vie, les retraités d'aujourd'hui peuvent espérer profiter de 30 ans de prestations par comparaison à ceux qui ont pris leur retraite en 1990, qui ne pouvaient espérer en profiter que 25 ans.

Les régimes de retraite à prestations déterminées se trouvent devant le même dilemme que celui des consommateurs et des gouvernements. Nous ne pouvons tout simplement pas continuer à dépenser plus que nous ne gagnons si nous voulons assurer notre avenir.

Chose intéressante, c'est ici que se présente notre solution.

Darwin a dit : « Ce n'est pas l'espèce la plus forte qui survit, ni la plus intelligente, mais bien celle qui s'adapte le mieux au changement. » Il ne faut pas se leurrer, le régime PD, dans sa structure actuelle, est effectivement une espèce en voie de disparition qui doit s'adapter pour survivre.

Ce que nous devons faire maintenant, c'est servir de modèle à suivre pour les autres afin de rendre le régime de retraite à prestations déterminées de nouveau abordable, de façon juste, réaliste et durable.

Vous avez déjà ouvert la voie en adoptant dès le début le modèle du régime conjoint. Ainsi, vous partagez non seulement les coûts des prestations, mais aussi les risques. Il s'agirait vraiment d'un grand pas vers l'avant si Air Canada, Postes Canada et d'autres sociétés semblables adoptaient des régimes de retraite conjoints et qu'ils partageaient les risques entre employeur et employé. Il est certain que cette solution serait de loin préférable à celle qui consiste à tout simplement déplacer le risque d'un partenaire (l'employeur) à l'autre (l'employé) malgré que ni l'un ni l'autre ne puisse assumer un risque de cette envergure.

C'est un soulagement de savoir que les membres de la direction sont conscients du besoin d'adapter les prestations du régime en fonction de son actif au cours des prochaines années.

- La protection contre l'inflation doit être conditionnelle à la santé financière de la caisse.
- Le versement de prestations pour une période plus longue que celle de participation est non viable; il faut y remédier.
- Il y a une limite à la somme que les participants peuvent se permettre de payer pour leur retraite, vu surtout le ratio entre les employés actifs et les retraités qui diminue sans cesse.

Vos projets de réaliser un sondage auprès des participants du régime pour obtenir leur opinion et confirmer que vous proposez des solutions réfléchies qui, avec le temps, peuvent être mises en œuvre sont tout à fait valables. Le conseil et la direction s'engagent à vous soutenir dans ces efforts.

Une chose demeure certaine : L'avenir sera bien différent du passé. Tout comme les économies nationales, les régimes de retraite doivent aussi s'adapter à leur nouvel environnement.

Toute la planète demeure impressionnée par la force économique du Canada à la suite de la débâcle financière de 2008-2009. Un des représentants du Fonds monétaire international a qualifié le Canada de « référence en matière d'assainissement réfléchi des

finances publiques et axé sur la croissance » et la chroniqueuse Catherine Rampell souligne que « les décideurs américains pourraient apprendre une chose ou deux de l'élagage patient et sans hystérie du Canada. »

Ces éloges valent aussi bien aux partenaires du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. C'est ce que font les chefs de file mondiaux éclairés : ils prennent des mesures audacieuses, et ce, calmement et sciemment. C'est pourquoi je crois que la vision du RREO de « devenir le leader mondial parmi les régimes de retraite » est réalisable.

-----

Je vous remercie pour votre attention.

Et maintenant, c'est avec plaisir que j'invite Louis Martel à faire le point au nom des membres du conseil.

#####